



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Immigration clandestine dans les Pyrénées-Orientales

Question écrite n° 6121

Texte de la question

Mme Michèle Martinez alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'immigration clandestine dans les Pyrénées-Orientales. Les chiffres concernant l'immigration clandestine dans les Pyrénées-Orientales ont atteint une ampleur inédite en 2021. En effet, près de 13 000 interpellations ont eu lieu à la frontière entre la France et l'Espagne. La ville de Cerbère est particulièrement touchée, puisqu'elle enregistre une hausse significative ; en 2019, ce point de passage représentait 10 % des flux migratoires clandestins annuels, contre 35 % aujourd'hui. Cette hausse entraîne de nombreuses complications, notamment une insécurité croissante et des problèmes de sûreté pour les migrants et le transport ferroviaire, puisqu'ils passent majoritairement par le tunnel transfrontalier des Balitres, afin d'échapper aux contrôles de police. La mise en place de barbelés autour des entrées du tunnel n'empêche que très partiellement l'accès à celui-ci, mais supprime toutes possibilités d'en sortir, piégeant toutes personnes qui les franchissent. Il est urgent, pour la sécurité de tous, de mettre en place de réelles mesures qui luttent efficacement contre l'immigration clandestine. Elle l'interroge donc sur les moyens qu'il compte mettre en place afin de lutter contre l'immigration clandestine dans le Pyrénées-Orientales.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Martinez](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6121

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mars 2023](#), page 2111

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)